



*Conférence Internationale sur la sécurité nucléaire : « Soutenir et intensifier les
efforts » (ICONS 2020)*

Déclaration du Royaume du Maroc

Prononcée par

M. Azzeddine FARHANE, Ambassadeur, Représentant Permanent

Vienne, 10-14 février 2020

Seul le texte prononcé fait foi

**Madame et Monsieur les co-présidents,
Monsieur le Directeur général,
Excellences, Mesdames et Messieurs,**

1. Il m'est agréable de prendre la parole, au nom de la délégation du Maroc, pour exprimer mes vifs remerciements à Monsieur Rafael Mariano Grossi, Directeur général et au Secrétariat de l'AIEA pour l'organisation de de cette 3^{ème} Conférence internationale sur la sécurité nucléaire. Mes remerciements vont également aux Co-présidents de notre Conférence qui n'ont ménagé aucun effort, au cours du processus des négociations, afin de forger le consensus et parvenir à l'adoption d'une 3^{ème} déclaration Ministérielle sur la sécurité nucléaire.

Madame et Monsieur les co-présidents,

2. Il est certain que les 1^{ère} et 2^{ème} Conférences Internationales de l'AIEA, qui ont eu lieu à Vienne en 2013, et 2016 ont **souligné et réaffirmé**, consécutivement, **la centralité du rôle de l'AIEA** dans le domaine de la sécurité nucléaire et **la primauté de la responsabilité des Etats dans le renforcement de l'architecture internationale de la sécurité nucléaire**.
3. Dans cette optique, nous estimons que notre Conférence, d'aujourd'hui, constitue une occasion propice *pour mesurer les avancées réalisées, évaluer les approches actuelles, identifier les besoins des Etats pour mieux établir les priorités au sein de l'AIEA dans le domaine de la sécurité nucléaire en perspective de la préparation du prochain Plan d'action de l'AIEA sur la Sécurité nucléaire pour la période 2022-2025*.
4. En effet, la tenue de cette Conférence Internationale **intervient dans un contexte international, dans lequel la sécurité nucléaire constitue un véritable défi qui nécessite une conjugaison des efforts globaux au moment où l'usage de composantes nucléaires à des fins malveillantes constitue la plus grave menace actuelle pour la paix et la sécurité internationales. Une telle menace n'est ni abstraite, ni théorique. Au contraire, elle exige, plus que jamais, une protection physique efficace des matières radioactives et des installations nucléaires et une mise en œuvre optimale des obligations des Etats en vertu des instruments juridiques pertinents du droit international nucléaire auxquels sont parties**.

Madame et Monsieur les co-présidents,

5. Le Maroc adhère pleinement au principe selon lequel la responsabilité première en matière de sécurité nucléaire revient **entièrement aux Etats, conformément à leurs obligations nationales et aux engagement internationaux**.
6. A cet égard, je voudrais rappeler que mon pays a pris **plusieurs mesures concrètes** pour le renforcement de son architecture nationale de sécurité nucléaire, notamment dans le cadre de la stratégie nationale de lutte contre le terrorisme, basée sur une approche proactive et multidimensionnelle.
7. *Sur le plan national*, le Maroc poursuit ses activités de formation aux niveaux national et régional (Afrique et MENA), pour le partage de connaissances et bonnes pratiques dans le cadre du Centre d'excellence de soutien à la sécurité nucléaire abrité par le Centre National de l'Energie, des sciences et techniques nucléaires.
8. Dans ce contexte, mon pays, qui se félicite de l'excellente coopération entre le Maroc et l'AIEA, a accueilli, et continue d'organiser et coordonner avec l'AIEA, plusieurs activités, dans divers domaines ayant trait à la sécurité nucléaire, en adoptant une approche intégrée et globale. Ces activités ont visé à contribuer au renforcement des capacités et au développement de ressources humaines dans le domaine de la sécurité nucléaire, aussi bien au niveau national que régional.
9. Ainsi, la mise en place en 2016 de l'organe réglementaire qu'est l'Agence Marocaine de Sûreté et Sécurité Nucléaire et Radiologique (AMSSNuR) a permis de promouvoir une culture de sécurité nucléaire, grâce à l'organisation d'ateliers au profit des étudiants et professionnels nationaux et internationaux.

10. **Sur le plan régional**, le Maroc offre une plateforme de coopération régionale en Afrique à travers AMSSNuR qui contribue activement au développement de la coopération régionale Sud-Sud et internationale avec les autorités consœurs en Afrique grâce aux réseaux de coopération internationale tels que le Forum of Nuclear Regulatory Bodies in Africa « *FRNBA* », le Regulatory Cooperation Forum « *FRC* », l'Arab Network of Nuclear Regulatory « *ANNuR* » et le Global Nuclear Safety and Security Network « *GNSSN* ».
11. A la lumière de ces activités entreprises lors de ces dernières années, **le Maroc est déterminé à poursuivre son engagement pour le renforcement de la sécurité nucléaire au niveau régional, notamment dans le cadre d'une coopération sud-sud et triangulaire, au service des pays africains.**

Madame et Monsieur les co-présidents,

12. **Sur le plan international**, le Maroc a parachevé son adhésion à l'ensemble des Conventions internationales, de sûreté et de sécurité nucléaire, en ratifiant, le 17 avril 2019, la Convention sur la Sûreté Nucléaire, et a soumis, en décembre dernier, son premier rapport national en prévision de la réunion d'examen des Etats parties contractantes prévue en mars 2020.
13. Par ailleurs, **la contribution du Maroc, durant cette décennie, aux efforts internationaux pour le renforcement du régime international de la sécurité nucléaire a été riche dans son contenu, diversifiée dans sa méthodologie et multiforme dans sa dynamique. Elle émane de son engagement constant pour le désarmement et la non-prolifération et sa conviction profonde du rôle de l'action multilatérale en la matière visant à la préservation de l'équilibre subtile entre le droit inaliénable à l'usage pacifique de l'énergie nucléaire et le strict respect des engagements internationaux en matière de non-prolifération des armes nucléaires.**
14. En effet, cette décennie a été marquée par la contribution substantielle du Maroc aux actions de l'AIEA dans le domaine de la sécurité nucléaire à travers l'organisation en 2013 de l'exercice **Convex3 à double dimension sécurité et sûreté, et dont les conclusions ont été partagées avec les Etats membres.** En outre, il a organisé, en 2015, conjointement avec l'Espagne et l'AIEA l'exercice « *Gate to Africa* » dans sa double composante TTX et Field exercice (en salle et sur le terrain), qui ont porté sur **un scénario de simulation du transport, par voie maritime, d'une source radioactive du Port d'Algesiras à celui de Tanger-Med.** Au cours de cet exercice, le premier en son genre dans les annales de l'AIEA, les services de sécurité **compétents civils et militaires du Maroc et de l'Espagne ont été impliqués dans cette simulation pour tester leurs mécanismes d'échange d'information, de coordination et de réponse à un acte malveillant ou terroriste lors d'une opération de transport maritime de matières radioactives.**
15. **Sur le plan de sa contribution aux coalitions volontaires de non-prolifération**, le Royaume du Maroc a été l'un des pays fondateurs de l'initiative globale de lutte contre le terrorisme nucléaire dont les principes et les termes de référence ont été adoptés, les 30 et 31 octobre 2006, à Rabat. Depuis lors, il a organisé plusieurs activités et exercices en tant que président du groupe de travail « *réponse et mitigation* » ; et a été élu, en juin dernier à Buenos Aires, à l'organe directeur de l'initiative globale pour être le premier pays arabe et africain à coordonner le Groupe de mise en œuvre et d'évaluation (IAG) pour la période 2019-2021.
16. Dans la continuité de la contribution du Royaume du Maroc dans les efforts globaux pour la sécurité nucléaire, mon pays avait le privilège d'organiser la troisième Conférence Internationale des régulateurs en sécurité nucléaire à Marrakech, du 1er au 4 octobre 2019, après celle de Washington en 2012 et de Madrid en 2016 pour partager les bonnes pratiques dans la mise en œuvre des recommandations de l'AIEA entre les organes réglementaires pour améliorer le régime de la sécurité nucléaire.
17. Par ailleurs et conscient de **l'interface entre la sécurité et la sûreté nucléaire**, le Maroc, qui assure la présidence du Réseau International pour l'Education et la Formation dans le domaine de la **Préparation et la Conduite des Interventions en cas de situation d'urgence nucléaire ou radiologique**, organisera la 1^{ère} réunion internationale à Marrakech du 20 au 24 avril 2020 sur les enjeux liés à la réponse et la mitigation des situations d'urgence nucléaire ou radiologique et connaîtra la participation de plus de 100

pays, représentant les différents Etats membres de l'AIEA, à cette réunion d'envergure mondiale.

Madame et Monsieur les co-présidents,

- 18. Ma délégation se félicite de l'adoption, ce matin, de la Déclaration Ministérielle, démontrant non seulement l'engagement de tous les États Membres de l'AIEA à renforcer la sécurité nucléaire, mais également leur volonté à consolider la coopération régionale et internationale en la matière. Cependant, ma délégation souhaite lancer une réflexion profonde sur l'avenir et le devenir de ce processus des conférences internationales sur la sécurité nucléaire qui avait été enclenché après l'adoption du communiqué du deuxième Sommet sur la sécurité nucléaire à Séoul en 2012. En d'autres termes, *allons-nous maintenir le même format de conférences dans les années à venir, où allons-nous innover pour répondre aux nouvelles attentes et relever les défis croissants liés à l'utilisation de l'énergie nucléaire dans sa double dimension de sécurité et sûreté ?***
- 19. Ma délégation estime qu'il est temps de réfléchir à l'organisation d'un segment de haut niveau sur la sécurité nucléaire sous le leadership de l'AIEA au cours des travaux de l'Assemblée générale de l'ONU en tant que cadre inclusif pour recueillir le soutien indéfectible des chefs d'États et de gouvernements à l'action de l'AIEA en faveur du renforcement du régime international de l'AIEA dans les domaines de la sécurité et sûreté nucléaires**
- 20. Pour conclure, ma délégation souhaite réitérer l'attachement du Maroc aux principes qui régissent le multilatéralisme, y compris le respect mutuel, la transparence, l'inclusivité et l'esprit de coopération et de compromis, qu'il convient de respecter et de faire respecter dans tous les forums internationaux, afin que nos efforts soient soutenus et intensifiés et couronnés de succès.**

Je vous remercie de votre attention et souhaite plein succès aux travaux de notre conférence.